



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

natation

Question écrite n° 79188

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le fonctionnement et l'organisation de la fédération française de natation (FFN). Dans son rapport relatif à la FFN, l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise de créer un contexte et des modes de travail concourant à des collaborations et des complémentarités renforcées et plus régulières entre élus fédéraux, nationaux et territoriaux, cadres salariés de la FFN et personnels exerçant des missions de CTS. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79188

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3366

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)